

Review

Author(s): Ferdinand Teuber

Review by: Ferdinand Teuber

Source: *Revue française de science politique*, Vol. 62, No. 2 (Avril 2012), pp. 300–302

Published by: Sciences Po University Press

Stable URL: <http://www.jstor.org/stable/43122626>

Accessed: 11-07-2016 10:21 UTC

---

Your use of the JSTOR archive indicates your acceptance of the Terms & Conditions of Use, available at

<http://about.jstor.org/terms>

JSTOR is a not-for-profit service that helps scholars, researchers, and students discover, use, and build upon a wide range of content in a trusted digital archive. We use information technology and tools to increase productivity and facilitate new forms of scholarship. For more information about JSTOR, please contact [support@jstor.org](mailto:support@jstor.org).



*Sciences Po University Press* is collaborating with JSTOR to digitize, preserve and extend access to *Revue française de science politique*

avec Washington sont trop élevés pour que celles-ci ne trouvent pas un intérêt au maintien du *statu quo* stratégique international dominé par les États-Unis.

En outre, d'un point de vue normatif, ce système interétatique constitue, selon l'auteur, une société internationale unifiée autour de valeurs et de normes communes (démocratie libérale, non-recours à la force, création d'institutions internationales communes pour le règlement pacifique des différends), au sein de laquelle les États-Unis bénéficient d'un ordre hégémonique fondé sur la démocratie libérale de marché, norme qu'ils contribuent à diffuser depuis 1945 et qui est devenue l'étalon de mesure pour tout État souhaitant se revendiquer de cette société internationale. Cet ordre normatif intériorisé par les puissances secondaires tend d'ailleurs à s'imposer aujourd'hui y compris aux États dits faillis ou voyous qui se trouvent observés et punis à l'aune de ce nouveau standard de civilisation et de légitimité internationale. C'est d'ailleurs ce standard normatif qui est mis en avant dans les récents engagements militaires internationaux tels que l'Irak ou l'Afghanistan, et qui sous-tend les processus de *state-building* en cours (Kosovo, Irak, Afghanistan...).

Au fond, la conclusion que l'auteur tire de cette double prédominance stratégique et normative américaine est que les relations internationales se déroulent aujourd'hui dans un monde unidimensionnel, dans lequel les États reconnaissent comme valide l'hégémon américain et les valeurs de gouvernance démocratique qu'il diffuse, contribuant ainsi à dépolitiser la politique internationale (p. 163).

L'intérêt des détours de l'auteur par l'histoire (controverse de Valladolid, guerre de Trente Ans, guerres napoléoniennes, empires espagnol puis britannique...) et les nombreux exemples font d'*Un monde unidimensionnel* un ouvrage clair et abordable pour le plus grand nombre, profanes ou spécialistes, et tout à fait adapté à des étudiants en relations internationales. Pour autant, l'on pourrait, à la suite de Bertrand Badie<sup>1</sup> ou plus récemment d'Olivier Zajec<sup>2</sup>, avancer que cette suprématie américaine n'en demeure pas moins

mise à mal par la crise du système capitaliste financier mondial, et les impasses militaires de l'Irak et de l'Afghanistan notamment. De plus, si les peuples qui se sont bien soulevés lors des printemps arabes se sont bien soulevés au nom d'une demande de démocratie de type libéral, les récentes élections tunisiennes ou encore le mouvement croissant des « indignés » tant en Europe qu'aux États-Unis ou en Israël conduit à nuancer l'idée que le monde contemporain est réellement dépolitisé : la société internationale, confrontée à une crise d'identité, semble devoir désormais compter de plus en plus avec l'échelon de l'individu citoyen, contribuant ainsi à une forme de repolitisation de ce monde plus multidimensionnel qu'unidimensionnel.

Delphine Deschaux-Beaume -  
Sciences Po Grenoble, PACTE

**Slantchev (Branislav L.) - *Military Threats. The Costs of Coercion and the Price of Peace.***  
Cambridge, Cambridge University Press, 2011.  
xiv + 314 p. Annexes. Bibliogr. Index.

Auteur de nombreux articles sur les situations de conflit, les guerres ou encore les crises internationales, Branislav L. Slantchev se sert pour ses analyses des outils du « choix rationnel », plus précisément des modèles de la « théorie des jeux ». Aussi dans l'ouvrage recensé, B. L. Slantchev reste fidèle à cette tradition méthodologique et s'intéresse au rôle des « menaces militaires » (« *military threats* ») dans les crises interétatiques. Dans la première des trois parties du livre, l'auteur construit un modèle de jeu qui reflète, selon lui, à peu près l'état de la littérature. Il y a deux joueurs, représentant deux États au milieu d'une crise, un défenseur et un *challenger* qui, lui, a provoqué la crise. Le défenseur décide au début de menacer ou non le *challenger*. À son tour, le *challenger* menacé peut maintenir sa provocation ou y renoncer. Si aucun des deux n'a abandonné jusqu'à ce stade du jeu, le défenseur sera confronté au choix ultime entre « paix », c'est-à-dire « capitulation », et « guerre ». En présence d'un environnement d'information asymétrique entre les deux joueurs, le problème fondamental, qui pour beaucoup d'articles est au cœur

1. Bertrand Badie, *L'impuissance de la puissance. Essai sur les incertitudes et les espoirs des nouvelles relations internationales*, Paris, Fayard, 2004.

2. Olivier Zajec, *La nouvelle impuissance américaine. Essai sur dix années d'autodissolution stratégique*, Paris, L'Œuvre Éditions, 2011.

du processus de déclenchement des hostilités, consiste en la communication d'un « engagement crédible » (« *credible commitment* ») par le défenseur, à savoir sa disposition à mener une guerre, si cela s'avère nécessaire : en l'absence d'une telle communication crédible, certains types de défenseurs « faibles » auront un intérêt à se faire passer pour des « résolus » afin d'obtenir un meilleur résultat même s'ils ne le sont pas en réalité. En bluffant ainsi, ces défenseurs augmentent, voire créent le risque qu'une guerre éclate. L'auteur discute plusieurs outils potentiellement disponibles pour les défenseurs résolus à surmonter cette sorte de dilemme et signaler leur résolution, par exemple la création des « coûts irrécupérables » (« *sunk costs* ») ou la génération d'une attente au sein du public domestique (« *domestic audience costs* »)<sup>1</sup>. Ces outils ont en commun qu'ils ne changent pas les chances de réussite dans une guerre. Autrement dit, les paiements (« *payoffs* ») des deux joueurs en cas de guerre restent constants. Alors qu'ils montrent tous une certaine efficacité dans le cadre théorique, L'auteur met en question la pertinence de certains de ces outils dans le monde réel, notamment les « audiences costs » qui – malgré leur popularité dans la littérature – ne jouent visiblement pas un rôle aussi important dans les conflits réels. Par conséquent, B. L. Slantchev conclut à la fin de la première partie que les théories actuelles échouent dans la représentation des phénomènes qu'ils veulent expliquer dans la mesure où elles assument l'existence des « engagements crédibles » sans tenir compte du processus amenant à leur formation. Techniquement, c'est la question des paiements constants qui est, donc, au cœur du modèle que l'auteur entend mettre en place – et qu'il élargit – au reste de l'ouvrage.

À ce stade, il introduit un nouveau type de menace, la « menace militaire » qui remplace, immédiatement, la menace « ordinaire ». Il la définit comme chaque « mouvement militaire » (« *military move* ») qui satisfait les deux conditions suivantes : il est, par sa nature, coûteux et il change la distribution du pouvoir pendant la crise (p. 66). B. L. Slantchev pense, par exemple, aux déplacements importants de troupes qui coûtent

à la fois cher, mais changent en même temps l'équilibre local entre les concurrents. En fonction de son intensité, une telle menace influence les chances de sortir vainqueur d'une guerre. Elle offre au défenseur un moyen (coûteux) d'améliorer ses perspectives. B. L. Slantchev tourne le dos, ainsi, à la tradition, qu'il abandonne, des paiements constants.

Dans la troisième partie du livre, l'auteur modifie son modèle en ajoutant un autre nœud de décision qui est antérieur à la décision du défenseur d'exercer une menace. Le nouveau nœud offre au *challenger* l'option de provoquer une crise. Par ce fait, B. L. Slantchev transforme son modèle d'un simple modèle de « menace militaire » en un modèle de « dissuasion militaire ». L'analyse de ses modèles lui permet d'arriver à de nombreux résultats théoriques. Plusieurs des résultats vont à l'encontre de l'intuition et/ou aussi d'une grande partie de la littérature. Par exemple, pour en citer seulement quelques-uns, à la différence de tous les modèles existants, le risque d'être entraîné dans une guerre à laquelle un joueur est exposé, n'est pas une fonction positive de ses paiements. Autrement dit, les États « forts » ont une probabilité moins élevée que les autres de se voir aspirer dans une guerre. Un autre résultat est que des « menaces militaires » peuvent jouer un rôle « positif » pour éviter l'escalade d'un conflit. B. L. Slantchev a probablement raison de souligner le côté « déconcertant » de ce résultat, notamment si on prend en considération que la menace militaire d'un État « puissant » doit être accompagnée par une mobilisation « excessive » pour avoir l'effet stabilisateur désiré.

Paradoxalement, c'est la quantité des résultats théoriques que l'auteur réussit à établir qui rend en quelque sorte difficile de retenir le message principal de l'ouvrage, et ceci malgré le langage clair et accessible que B. L. Slantchev emploie pour faire passer son message. L'effort d'exemplifications historiques ne change rien au fait qu'il s'agit – comme l'auteur le souligne à plusieurs reprises – d'une contribution scientifique à vocation théorique. Les lecteurs à la recherche d'un ouvrage empirique resteront déçus comme ceux qui ne sont pas proches de la clarté à la fois

1. La logique de cette idée, qui se réjouit d'une certaine popularité dans la littérature, assume qu'un acteur sera confronté à une réaction de son public local pour les actions qu'il prend à l'échelle internationale. On peut penser à un responsable politique qui risque de ne pas être réélu s'il concède trop dans l'arène internationale. Voir James D. Fearon, « Domestic Political Audiences and the Escalation of International Disputes », *The American Political Science Review*, 88 (3), 1994, p. 577-592.

élégante, mais forcément réductionniste du « choix rationnel ». Les autres lecteurs trouveront ici un ouvrage théoriquement rigoureux et révélateur dont les nombreux résultats invitent à être soumis aux tests empiriques directs ou indirects en fonction de la disponibilité des données.

Ferdinand Teuber –  
Université catholique de Louvain, ISPOLE

**Charillon (Frédéric) – *La France peut-elle encore agir sur le monde ?*** – Paris, Armand Colin, 2010 (Éléments de réponse). 192 p. Bibliogr.

L'étude de la politique extérieure est un genre qui a été quelque peu délaissé par la science politique française depuis dix ans. F. Charillon est l'un de ceux qui ont contribué à ce que le renoncement ne soit pas complet, comme le montre cet essai consacré à la politique extérieure de la France. Il s'agit bien d'un essai à la française portant des jugements et prescrivant des propositions pour l'avenir. Le style est dès lors concis et non jargonneux, le nombre de pages réduit (192 pages) et les bas de page volontairement limités. En même temps, il ne s'agit nullement d'un livre mondain dont on ne sait pas si ce qui y est écrit revêt surtout une forme agréable ou est doté d'une réelle substance. Les questions sont vraiment posées sous la forme d'hypothèses solides, les développements sont étayés par des exemples et les préconisations généralement convaincantes.

La thèse de l'auteur est que la France continue bien à avoir une politique extérieure et qu'il faut dès lors écarter d'emblée toutes les lamentations sur le déclin ou la fin du rang. Cette politique extérieure est objet de clivages politiques et non d'un consensus, faisant fi ainsi d'un deuxième mythe. Elle reste toutefois guidée par ce que M. Vaïsse a appelé à propos de la politique extérieure du général de Gaulle un souhait de « grandeur »<sup>1</sup>, ce qui conduit encore beaucoup les acteurs politiques et les diplomates à valoriser l'art de la rhétorique dans la négociation. F. Charillon considère également que la politique extérieure de la France ne peut être comprise que si l'on considère son inscription dans un double cadre : européen et transatlantique. Sur le premier point,

l'auteur parle « d'europanisation » de la politique extérieure, inscrivant sa réflexion à la suite de travaux récemment publiés par des auteurs non français comme E. Gross ou R. Wrong<sup>2</sup>. Il a raison d'insister sur ce point, tant est forte l'idée que seuls les petits États de l'Union européenne joueraient le jeu d'une politique extérieure commune, voire celle que l'Union européenne n'aurait pas de politique extérieure. F. Charillon aurait dû insister cependant davantage sur la manière dont les acteurs politiques et diplomatiques de la France ont souvent instrumentalisé la politique extérieure pour mieux servir ce qu'ils identifient encore être « l'intérêt national ». Certaines missions de la paix de l'Union européenne en Afrique constituent d'excellents exemples. Le gouvernement français a ainsi très bien utilisé les ressources de la mission Eufor au Tchad pour servir ses propres intérêts de défense tout en limitant les risques d'accusation de néocolonialisme. Car, comme le souligne bien l'auteur, la légitimité est une contrainte qui est particulièrement forte dans la conduite de toute politique extérieure.

F. Charillon insiste très justement sur la forte imbrication qui unit la politique extérieure de la France à celle des États-Unis, n'en déplaise à tous ceux qui considèrent que la France n'a existé dans le monde depuis 1945 que lorsqu'elle a été totalement affranchie de Washington. Au-delà du choix de Nicolas Sarkozy de réintégrer l'organisation militaire de l'OTAN en 2009, toute la politique extérieure de la France depuis la fin de la seconde guerre mondiale s'inscrit dans le cadre d'une alliance privilégiée que l'on peut qualifier d'occidentale. Le sujet intéressant est qu'il y a souvent eu, malgré cette réalité, une difficulté des élites politiques françaises à revendiquer une appartenance à un ensemble qui s'appellerait « l'Occident », alors que cette identification n'a pas posé de problème aux Américains bien sûr, aux Britanniques, mais aussi aux Allemands ou aux Danois. F. Charillon aurait pu discuter davantage les réticences françaises à s'identifier à une « famille occidentale », profitant des réactions à l'utilisation controversée du terme par Nicolas Sarkozy lors du retour de la France au sein de l'organisation militaire intégrée de l'OTAN.

1. Maurice Vaïsse, *La grandeur. Politique extérieure du général de Gaulle 1958-1969*, Paris, Fayard, 1998.

2. Eva Gross, *The Europeanization of National Foreign Policy. Continuity and Change in European Crisis Management*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2009 ; Reuben Y. Wrong, *The Europeanization of French Foreign Policy. France and the EU in East Asia*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2006.